



Le vestiaire du personnel

Par **veroghi**, le **09/06/2015** à **10:39**

BONJOUR marque de politesse

Voilà en arrêt depuis octobre 2013 pour opération du canal lombaire avec arthrolyse.

je suis dans l'entreprise depuis 2003 et avec une ancienne depuis 20 ans.

J'ai mon employeur hier qui m'a laissé un message sur mon répondeur désirant reprendre mon casier pour le personnel, dois je lui rendre , j'ai tous mes effets personnel dedans, j'ai peur d'être licencié pour faute.

Merci de me répondre car je dois la recontacter pour ce sujet